



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20240327-V_DEL_240327_7-DE



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **27 mars 2024**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	31	4	8

Date de convocation le **20 mars 2024**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Christine **JACOB**

V_DEL_240327_7

Subventions aux clubs 2024

Rapporteur: Monsieur ROCHER

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Frédéric **KIZILDAG**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**, Yvette **JANIN** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, David **LAÏB** donne pouvoir à Hélène **GEOFFROY**, Christine **BERTIN** donne pouvoir à Richard **MARION**

Absents :

Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**, Thierry **ELIEN**

Mesdames, Messieurs,

Les clubs et associations d'éducation par le sport présentes à Vauderans sont des acteurs incontournables de l'accès à la pratique sportive, du lien social et du bien vivre ensemble. Ils contribuent au rayonnement de notre Ville par la mise en place de manifestations, de compétitions mais aussi d'actions éducatives autour de la santé, de la citoyenneté.

Face aux différentes crises depuis quatre ans, crise sanitaire et crise énergétique, ainsi que l'inflation, la Ville a fait le choix de préserver et d'accompagner le tissu sportif. Dans sa volonté de maintenir le soutien aux clubs, la collectivité a notamment confirmé son appui financier à l'Office municipal des sports, acteur central et fédérateur du territoire. L'OMS participe activement à l'animation sportive sur la période estivale, il favorise les synergies sportives et, enfin, il concourt à l'accompagnement des clubs dans leur structuration. La Ville entend renforcer l'OMS dans son rôle de coordination du mouvement sportif vaudais en lui confiant la gestion de la location des minibus. Cette mission se traduit par un complément de subvention à hauteur de 10 000€ pour l'année 2024.

Il convient de rappeler que les modalités d'attribution des subventions aux associations sportives ont été précisées dans le cadre de la délibération du 22 juin 2017 votée au Conseil Municipal selon quatre parts :

- part 1 relative à la vie associative ;
- part 2 relative à l'aide au développement de la pratique sportive ;
- part 3 relative aux projets d'intérêt général (actions de proximité, de citoyenneté, de santé) ;
- part 4 relative au rayonnement du club.

Le Conseil Municipal du 6 décembre 2023 a voté le versement d'acomptes aux clubs sportifs sur les subventions 2024 dans l'attente du vote du budget afin de leur éviter des difficultés de trésorerie.

Il est proposé aujourd'hui d'arrêter les montants des subventions annuelles aux clubs sportifs et aux structures pour le sport pour l'année 2024 selon le tableau joint en annexe, pour un montant total de 1 294 549 €. Les acomptes déjà versés seront ainsi soustraits du solde pour les clubs qui en ont bénéficié.

Conformément à la délibération votée au conseil municipal du 11 février 2021 relative à la mise en œuvre d'un cadre contractuel avec les acteurs associatifs, les subventions annuelles font l'objet d'un conventionnement formalisant les objectifs partagés par la Ville et les associations. Pour mémoire, le conseil municipal du 6 décembre dernier a autorisé le renouvellement, par avenant, de ces conventions pour une durée d'un an.

Enfin, et conformément à la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et selon son décret d'application n°2021-1947 du 31 décembre 2021, toute association sollicitant l'octroi d'une subvention auprès de la Ville doit signer un contrat d'engagement républicain dont le modèle est joint à la présente délibération.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le tableau global des subventions aux clubs pour l'année 2024 ci annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20240327-V_DEL_240327_7-DE



Après avoir délibéré, décide,

- approuver le tableau global des subventions aux clubs pour l'année 2024 ci annexé.

Suffrages exprimés	35	
Vote(s) Pour	35	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , David LAÏB , Richard MARION , Ange VIDAL , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le mercredi 27 mars 2024.



La secrétaire de séance

Christine JACOB

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 069-216902569-20240327-V_DEL_240327_7-DE

CLUBS SPORTIFS	PROPOSITION 2024	ACOMPTE 2024	SOLDE A VERSER
ABYSSE PLONGEE	1 000 €	250 €	750 €
AL JUDO	12 000 €	3 525,75 €	8 474,25 €
ASULVV HANDBALL	140 000 €	36 258,50 €	103 741,50 €
ASLRVV	7 254 €	1 813,50 €	5 440,50 €
AVINKHA ECHECS	13 500 €	3 758,50 €	9 741,50 €
AS PETANQUE	13 000 €	0 €	13 000 €
BOXING CLUB VAUDAIS	22 000 €	6 217 €	15 783 €
CERCLE D'ESCRIME VAUDAIS	13 000 €	3 658,50 €	9 341,50 €
CLUB GYMNIQUE	18 000 €	5 100 €	12 900 €
ELITE BARBELL VV	14 000 €	3 975,25 €	10 024,75 €
CLUB TENNIS VV	21 000 €	5 800 €	15 200 €
CPEA VV	97 000 €	24 950 €	72 050 €
ENTENTE SPORTIVE LAIQUE VAUDAISE	5 400 €	1 352,75 €	4 047,25 €
FC VAULX	238 000 €	59 875 €	178 125 €
FUTSAL	18 000 €	5 184,25 €	12 815,75 €
INDEPENDANTE GYMNASTIQUE	12 000 €	3 000 €	9 000 €
KUNG FU	11 000 €	3 250 €	7 750 €
LA BOULE VAUDAISE	9 000 €	2 522,50 €	6 477,50 €
LUTTE OLYMPIQUE VV	4 000 €	1 008,25 €	2 991,75 €
MJC AIKIDO	1 090 €	272,50 €	817,50 €
MJC BOXE	3 000 €	897,50 €	2 102,50 €
MJC DANSE	1 000 €	262 €	738 €
MJC GYM	1 000 €	271,75 €	728,25 €
MJC VOLLEY	680 €	170,75 €	509,25 €
MJC YOGA	275 €	68,75 €	206,25 €
MJC FULL CONTACT	4 000 €	1 258,75 €	2 741,25 €
MJC VOILE	2 000 €	666,25 €	1 333,75 €
MJC KARATE	33 000 €	9 003 €	23 997 €
OLYMPIQUE DE VAULX	50 000 €	13 283,75 €	36 716,25 €
ROC VV	67 000 €	17 250 €	49 750 €
SAUVETEURS VOLONTAIRES	12 000 €	3 846,50 €	8 153,50 €
TAEKWONDO CLUB	72 000 €	18 569,25 €	53 430,75 €
TWIRLING BATON	1 500 €	0 €	1 500 €
US VAULX FOOT	27 000 €	7 152,50 €	19 847,50 €
US VAULX GYM	250 €	62,50 €	187,50 €
VAULX BASKET CLUB	75 000 €	19 823,25 €	55 176,75 €
VV ATHLETISME	4 600 €	1 156,25 €	3 443,75 €
VV HANDBALL CLUB	55 000 €	14 327 €	40 673 €
VV NATATION	25 000 €	7 034,75 €	17 965,25 €
VV RUGBY LEAGUE	21 000 €	6 375,75 €	14 624,25 €
VV TRIATHLON	4 000 €	1 750 €	2 250 €
TOTAL CLUBS	1 129 549 €	295 002,50 €	834 546,50 €
FETE LE MUR	3 000 €	750 €	2 250 €
SPORT DANS LA VILLE	20 000 €	5 000 €	15 000 €
ECO RUN CARDONS	2 000 €	500 €	1 500 €
ACTION SPORT EDUCATION	5 000 €	2 500 €	2 500 €
USEP	10 000 €	3 750 €	6 250 €
OMS	115 000 €	30 000 €	85 000 €
OMS transport	10 000 €	0 €	10 000 €
TOTAL EDUCATION PAR LE SPORT	165 000	42 500	112 500
MONTANT TOTAL	1 294 549	337 502,50	947 046,50